

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE

RECRUTEMENT D'UN.E DIRECTEUR.RICE DU CFA FRANÇOIS RABELAIS LYON-DARDILLY

BIR n°37 du 10 juillet 2017

Réf : secrétariat DAFPIC

Le poste de directeur.rice du CFA François Rabelais Lyon-Dardilly est à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2017.

Ce poste s'adresse à :

- des enseignants,
- des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques,
- des conseillers en formation continue,
- toute personne de catégorie A ayant une expérience recevable dans les domaines de l'organisation de la formation en alternance et dans la relation école-entreprise.

La fiche de poste correspondante figure en annexe.

FICHE DE POSTE

DIRECTEUR.RICE DU CFA FRANÇOIS RABELAIS LYON-DARDILLY

MISSIONS PRINCIPALES :

- Mettre en œuvre la politique académique et régionale définie par Madame la rectrice de l'académie de Lyon et le délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC) en matière d'apprentissage ;
- Diriger le CFA au regard des orientations académiques et rectorales, en référence au code du travail : articles R6233-22 à R6233-29 section 3 sous-section 1, et du président de l'organisme gestionnaire du CFA ;
- Impulser le développement du CFA en concertation avec les acteurs internes et externes dans le respect des priorités de l'académie et du projet d'établissement ;
- Assurer la liaison pédagogique et fonctionnelle et garantir la cohérence entre le CFA et le lycée François Rabelais, sous l'autorité du président du CFA et proviseur du lycée François Rabelais Lyon-Dardilly.

MISSIONS DÉTAILLÉES ET ACTIVITÉS PRINCIPALES :

- **Définir la stratégie pédagogique du CFA à partir de la politique académique et régionale en lien avec le DAFPIC, sous l'autorité hiérarchique du président du CFA :**
 - Rédiger, en concertation avec le président du CFA, le projet d'établissement dans le cadre de la convention régionale portant création ou renouvellement d'un centre de formation d'apprentis 2014-2018 (article 7 de la convention) ;
 - Piloter le projet d'établissement ;
 - Décliner la stratégie pédagogique du CFA avec des objectifs qualitatifs et quantitatifs ;
 - Accompagner pédagogiquement, administrativement et financièrement le CFA ;
 - Animer et coordonner le CFA et notamment en assurant une liaison cohérente avec le lycée François Rabelais ;
 - Mettre en œuvre une politique de communication du CFA adaptée aux enjeux et aux interlocuteurs tant en interne qu'en externe ;
 - Animer et organiser des relations avec les partenaires du CFA, en particulier le conseil régional et le service académique de l'inspection de l'apprentissage (SAIA) ;
 - Participer activement au dialogue de gestion annuel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
 - Assurer une liaison active et continue avec les corps d'inspection dans le cadre du développement des formations, de l'animation pédagogique et de l'évolution des métiers et des diplômes ;
 - Préparer et animer les instances de pilotage du CFA : conseil de perfectionnement – conseil pédagogique – conseils de classe ;
 - Représenter le CFA auprès des tutelles et partenaires institutionnels externes et internes : les professionnels représentants de branches, maîtres d'apprentissage, salons professionnels, forums, salons, chambres consulaires, ...
 - Accompagner le développement de la carte de formation du CFA ;
 - Mettre en œuvre une politique « qualité » au CFA.
- **Sous l'autorité du président du CFA François Rabelais :**
 - Le.la directeur.rice du CFA François Rabelais coordonne et assure les missions administratives.
 - En lien avec l'agent comptable, il.elle coordonne et assure les missions financières du CFA.
 - Il.elle assure le suivi des apprentis.

- **Mettre en œuvre et appliquer la politique ressources humaines :**
 - Gérer, animer l'équipe du CFA ;
 - Organiser et piloter la mise en œuvre des activités confiées aux personnels ;
 - Évaluer les personnels ;
 - Optimiser les moyens humains nécessaires au bon fonctionnement du CFA.

- **Optimiser les ressources financières :**
 - Établir le budget du CFA et garantir l'équilibre financier ;
 - Anticiper les dépenses exceptionnelles ;
 - Organiser la collecte de la taxe d'apprentissage ;
 - Superviser les attestations de « service fait » des formateurs et la répartition des diverses indemnités.

- **Suivi du parcours des apprentis :**
 - Établir un suivi strict en liaison avec les entreprises de l'état de présence des apprentis ;
 - Limiter le « décrochage » des jeunes salariés ;
 - Veiller au devenir et à l'intégration professionnelle des apprentis.

PROFIL DU CANDIDAT :

- La personne qui souhaite exercer cette fonction doit être capable :
 - d'organiser, de planifier, de programmer et contrôler les formations et les dispositifs en alternance,
 - de lire et utiliser des référentiels de diplômes,
 - de conduire et d'animer des réunions à caractère pédagogique d'un groupe de formateurs, d'un groupe de maîtres d'apprentissage,
 - d'écouter, de guider les apprentis dans leurs projets et leur intégration professionnelle,
 - de recueillir et de gérer toutes les informations institutionnelles relatives à la structure du CFA, aux métiers, à l'emploi, aux conventions collectives, aux interfaces (chambres consulaires, inspection du travail, conseil régional, branches professionnelles, ...),
 - d'informer les apprentis sur leurs droits et devoirs,
 - de communiquer sur le rôle et les objectifs du CFA en matière de formation,
 - de rendre compte au président du CFA des actions en interne et à l'externe qui concernent le CFA,
 - de mettre en œuvre et contrôler l'application des consignes et des procédures,
 - de préparer des projets,
 - de prévoir et de gérer les moyens,
 - d'organiser des manifestations de communication,
 - d'utiliser le code du travail,
 - de prévoir les besoins en formation et d'en rendre compte au président du CFA
 - de participer à la recherche de contrats d'apprentissage.

- Qualités et connaissances requises :
 - sens de l'organisation,
 - sens de la communication,
 - rigueur,
 - connaissance du système éducatif et des voies de formation (scolaire et apprentissage).

LIEU D'EXERCICE :

Lycée CFA François Rabelais Lyon-Dardilly
Chemin du Dodin
69570 DARDILLY

Les candidatures (lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae) doivent être transmises **au plus tard le 25 juillet 2017** à :

Monsieur le délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue
Rectorat de l'académie de Lyon

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 LYON Cedex 07

dafpic@ac-lyon.fr